

LES OFFRES TOURISTIQUES

I- Généralité :

Alors qu'à l'origine l'offre était limitée à des **auberges** au confort rudimentaire et à des **hôtels de grand luxe** qui pouvaient être assimilés à des **palaces**, l'offre en matière d'**hébergement touristique** est maintenant extrêmement diversifiée.

La multiplicité des types d'hébergements et des **niveaux de prix** est illustrée par la coexistence des grandes catégories classiques et de nouvelles formes d'hébergement.

À côté de l'**hôtellerie**, de la **résidence touristique**, de la **location chez le particulier**, du **camping** et du **caravanage** sont en effet apparus les **maisons familiales** et les **villages de vacances**, l'**hôtellerie de plein air** (**gîtes ruraux, séjours à la ferme, tables d'hôtes**), l'**immobilier de loisirs** (**hôtels de séjour** dans les **parcs de loisirs**), et plus récemment l'**hôtellerie économique** qui reprend, en l'adaptant à un contexte urbain européen, le **concept américain du motel**.

À l'hétérogénéité des modes d'hébergement et de vacances répond l'hétérogénéité des agents économiques.

On distingue : les **entreprises du secteur commercial**, caractérisées par la coexistence d'une majorité d'**entreprises artisanales** (**hôtels, agences de voyage**, etc.) et de grandes **sociétés multinationales** très concentrées; le **secteur associatif et les organismes à vocation sociale**, secteur plus important en France et dans les pays de tradition social-démocrate (**Allemagne, Scandinavie**) que dans les autres pays industrialisés; les **acteurs publics** (**État, Région, municipalité**), enfin, qui participent de diverses manières à l'activité touristique (**aménagement du territoire, actions d'information, de promotion et d'aides à la commercialisation, production propre de biens et de services touristiques** avec certaines entreprises publiques de transport **par exemple**).

En matière de modes de transport il existe également une grande variété, tant pour le niveau de confort recherché que pour les moyens (**automobile, train, avion...**).

Les premières classes et les « **classes affaires** » sont destinées à une clientèle qui dispose de moyens financiers importants et qui, le plus souvent, voyage pour le compte de sociétés ou d'organismes officiels.

À l'inverse, dans les « **classes économiques** », le service est souvent limité au strict nécessaire, afin d'abaisser le coût du transport et, partant, le prix du « forfait tout compris », qui est une formule de plus en plus utilisée pour les voyages (transport + hôtel et parfois les repas et les boissons).